



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

26 juillet 2017

Projet d'investissement de la Lonza à Viège Une opportunité unique pour l'ensemble du canton

(IVS).- Le Conseil d'Etat salue les intentions de la Lonza d'investir sur son site de Viège pour une nouvelle manufacture high-tech. Il s'engagera notamment à garantir des conditions cadres optimales pour accompagner ces investissements. Pour le Valais, il s'agit d'un des plus grands projets industriels de ces dernières années et constitue de ce fait une opportunité unique pour l'ensemble du canton.

Le Conseil d'Etat salue le projet d'investissement majeur dénommé IBEX sur le site de Viège annoncé par la Lonza. Pour le Valais, il s'agit d'un des plus importants projets industriels depuis des décennies, avec à la clé la création de plusieurs centaines d'emplois.

À l'avenir, le site Viège sera ainsi fortement orienté vers les biotechnologies. Le visage du site sera profondément modernisé par le projet IBEX qui fait figure de projet-phare high-tech pour l'industrie valaisanne. La nouvelle manufacture permettra de développer des réponses thérapeutiques à façon et d'amener au plus vite des produits de très haute qualité sur le marché médical pour les patients. Le complexe, dont le premier bâtiment est déjà en construction, sera installé sur environ 100'000m² à Viège.

Ce projet high-tech constitue une opportunité unique pour l'ensemble du canton du Valais. C'est pourquoi le Conseil d'Etat s'engage à garantir des conditions cadres optimales pour favoriser son développement. Il s'agira notamment d'accompagner au mieux la formation du personnel hautement qualifié dans les profils recherchés et d'offrir ainsi des possibilités de travail pour les jeunes valaisans diplômés, d'exploiter toutes les synergies possibles avec le système de formation du Canton (en particulier en ce qui concerne la HES-SO et le pôle EPFL Valais Wallis), d'accélérer et de simplifier les procédures d'autorisations et de veiller à l'attractivité du Canton comme lieu de vie (qualité de l'école publique, crèches et unités d'accueil pour écolier (UAPE), offre de loisirs, offre culturelle, qualité du logement, sécurité, etc.) afin d'attirer les meilleurs spécialistes du domaine.

Contact :
Christophe Darbellay, Chef du Département l'économie et de la formation (DEF) – 027 606 40 00

